



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-1 ÉPREUVE INTÉGRATIVE**

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **20** pages

SUJET

La Maison du Mineur et des Énergies

Le contexte

Située dans les Mauges au sein du département du Maine-et-Loire (49), Saint-Crespin-sur-Moine, désormais intégrée à la commune nouvelle de Sèvremoine (25 572 habitants), à 35 km au Sud-Est de Nantes, fait partie de la Communauté d'agglomération Mauges-Communauté (120 000 habitants). Entre 1952 et 1991, un gisement important d'uranium est exploité. Le site minier comprend des mines à ciel ouvert, d'autres souterraines, une usine de traitement du minerai et une cité minière. Jusqu'à 600 personnes y travaillent. La baisse de la rentabilité entraîne la fermeture du site. Le paysage porte encore aujourd'hui l'empreinte de cette activité.

La situation

Pour rendre hommage au passé ouvrier de la commune, une ancienne maison de mineur est transformée en musée « **La Maison du Mineur et des Énergies** ». L'association La Cicadelle est chargée de faire vivre ce musée. La Maison du Mineur et des Énergies propose différentes animations et activités pédagogiques.

Faute de fréquentation, La Maison du Mineur et des Énergies ferme ses portes en octobre 2021. Des acteurs locaux se mobilisent aujourd'hui pour sa réouverture.

Votre mission

Vous êtes recruté(e) par le directeur des services de la mairie de Sèvremoine pour envisager la réouverture du musée. Cela suppose d'accroître sa fréquentation par rapport à la situation antérieure. Pour cela, un des moyens consisterait à attirer la population de l'agglomération nantaise.

Questions

1- Évaluer la pertinence de la réouverture du musée La Maison du Mineur et des Énergies pour la commune de Sèvremoine. **(6 points)**

Il est envisagé de confier à nouveau la gestion du musée à l'association La Cicadelle.

2- Afin d'assurer le succès de la réouverture de La Maison du Mineur et des Énergies, formuler des propositions pour un nouveau partenariat, entre la commune de Sèvremoine et l'association La Cicadelle, qui permette d'éviter de renouveler l'échec antérieur. **(3 points)**

3- Développer les étapes nécessaires à la mise en place du projet de réouverture de la Maison du Mineur et des Énergies. **(7 points)**

4- Dans l'hypothèse d'un rapprochement avec le circuit touristique Le Voyage à Nantes (VAN), concevoir un argumentaire pour persuader le comité du VAN de référencer La Maison du Mineur et des Énergies dans son parcours permanent. **(4 points)**

NB : Quelle que soit la réponse apportée à la question 1, vous traiterez les questions suivantes en supposant que le projet est mis en œuvre.

Grille d'évaluation

Capacités évaluées :

C10 - Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle.

C10.4 - Répondre à une commande professionnelle.

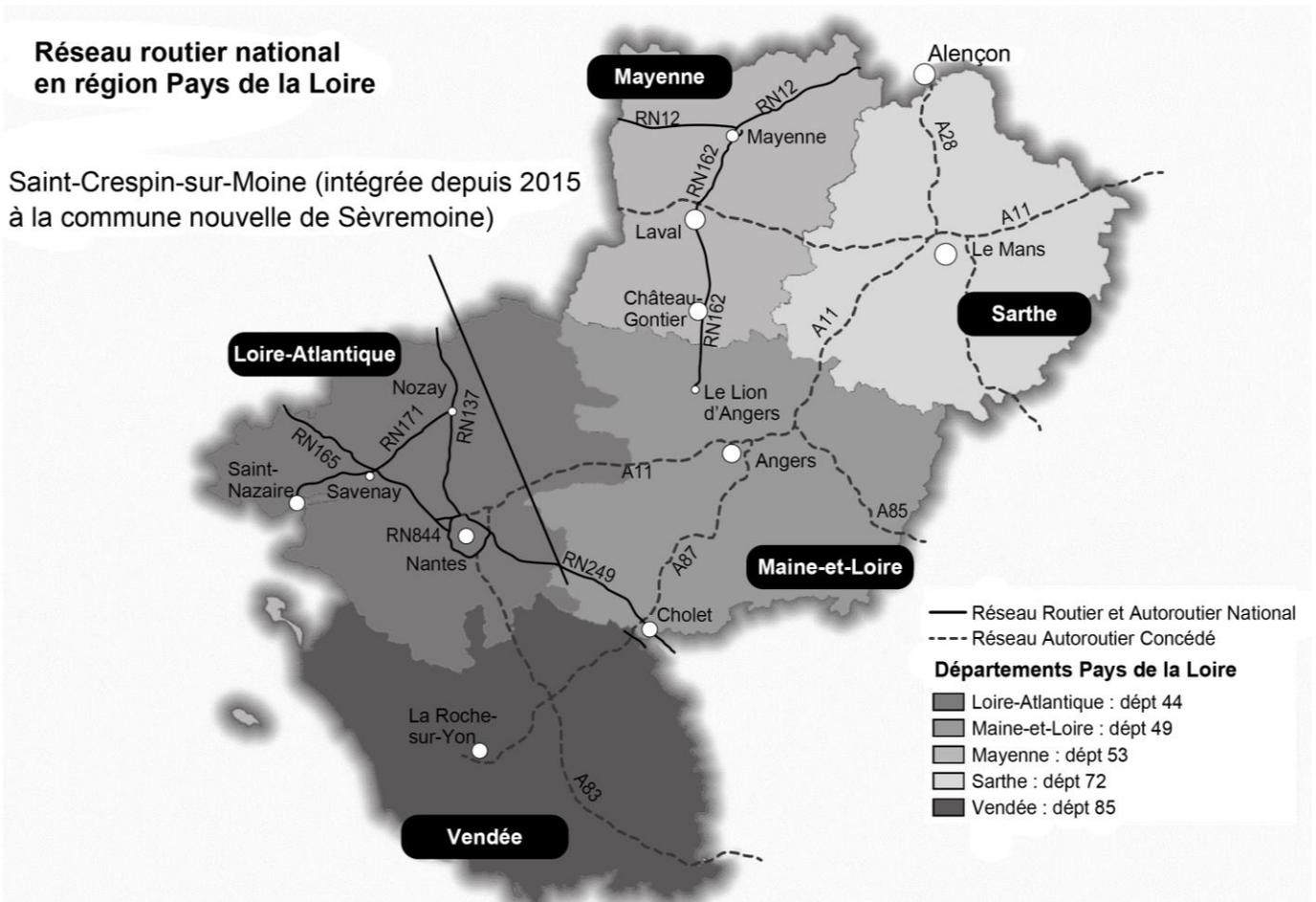
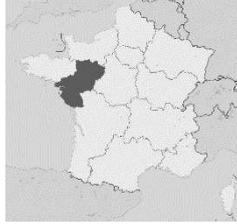
Questions	Critères	Barème
1- Évaluer la pertinence de la réouverture du musée La Maison du Mineur et des Énergies pour la commune de Sèvremoine	<p>Prise en compte du contexte pour apprécier la pertinence du projet.</p> <p>Mise en évidence des éléments favorables et défavorables.</p> <p>Prise de position argumentée.</p>	/6
2- Afin d'assurer le succès de la réouverture de La Maison du Mineur et des Énergies, formuler des propositions pour un nouveau partenariat entre la commune de Sèvremoine et l'association La Cicadelle, qui permette d'éviter de renouveler l'échec antérieur.	<p>Identification pertinente des causes du dysfonctionnement.</p> <p>Formulation de propositions adaptées pour un nouveau partenariat entre la commune et l'association.</p>	/3
3- Développer les étapes nécessaires à la mise en place du projet de réouverture de la Maison du Mineur et des Énergies.	<p>Démarche complète, cohérente et réaliste.</p> <p>Justification des choix adaptés à la situation.</p>	/7
4- Dans l'hypothèse d'un rapprochement avec le circuit touristique le Voyage à Nantes, concevoir un argumentaire pour persuader le comité du VAN de référencer La Maison du Mineur et des Énergies dans son parcours permanent.	<p>Pertinence et cohérence des arguments.</p> <p>Identification des bénéfices attendus pour les acteurs concernés.</p>	/4
Total		/20

Liste des documents

- Document 1** : Carte de la situation géographique de Saint-Crespin-Sur-Moine dans la région Pays de la Loire
- Document 2** : Carte de la communauté d'agglomération Mauges-Communauté
- Document 3** : Présentation générale de Saint-Crespin-sur-Moine
- Document 4** : Commune de Sèvremoine : patrimoine industriel
- Document 5** : Les compétences de la communauté d'agglomération Mauges-Communauté
- Document 6** : Carte touristique de Mauges-Communauté
- Document 7** : Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2022/2028 - Région Pays de la Loire (Extrait)
- Document 8** : Les Mauges. La genèse de la Maison du Mineur et des Énergies
- Document 9** : Les différentes activités proposées par La Maison du Mineur et des Énergies
- Document 10** : Qui pour rouvrir la Maison du Mineur dans les Mauges ?
- Document 11** : La Cicadelle, Association d'éducation à l'environnement et au développement durable
- Document 12** : Une association « Entreprises et patrimoine industriel » à NANTES
- Document 13** : Le Pôle des acteurs du patrimoine est né !
- Document 14** : Les principaux sites d'extraction de minerais et de roches du Maine-et-Loire
- Document 15** : Le Voyage à Nantes

DOCUMENT 1

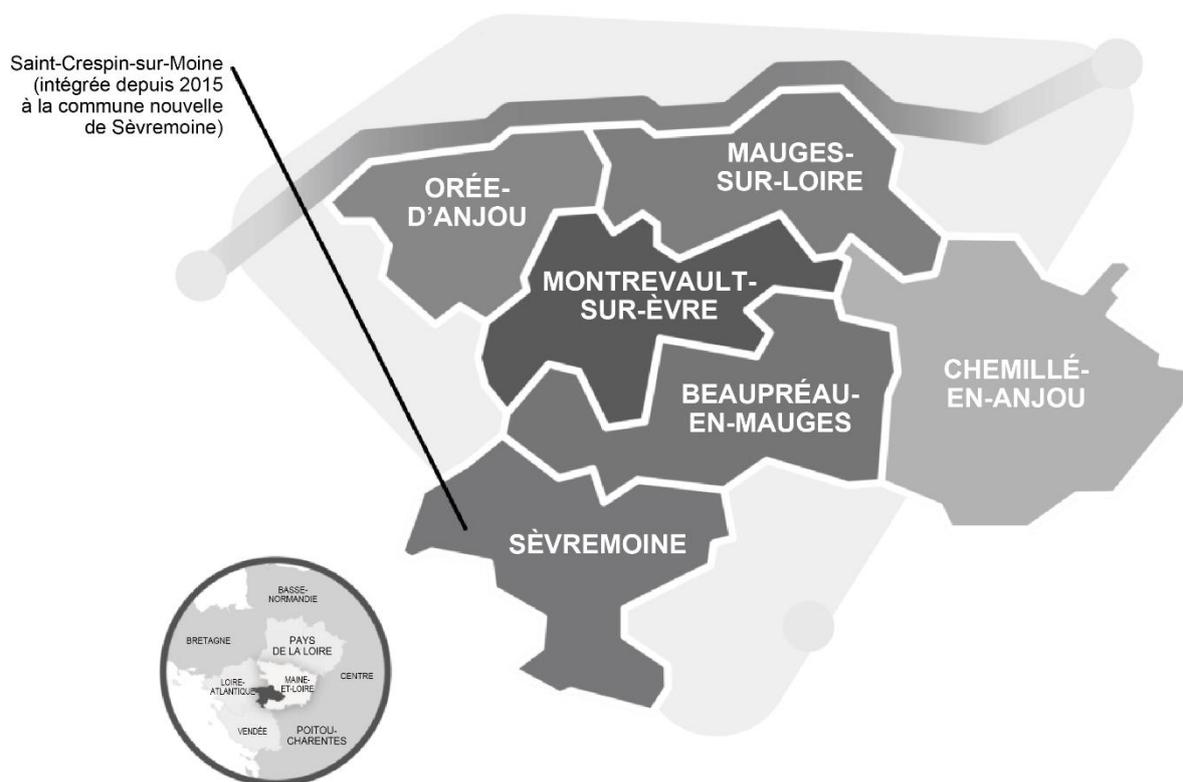
Carte de situation géographique de Saint-Crespin-sur-Moine dans la région Pays de la Loire



Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement / SIAL/ DMO

DOCUMENT 2

Carte de la communauté d'agglomération Mauges-Communauté



Source : Mauges-Communauté

DOCUMENT 3

Présentation générale de Saint-Crespin-sur-Moine

Saint-Crespin-sur-Moine est une commune rurale de Maine-et-Loire, limitrophe de la Loire-Atlantique, située à proximité de la voie rapide Nantes-Cholet, et à 10 mn de Clisson et de sa gare (liaison régulière avec Nantes). Riche de son histoire patrimoniale, la Maison du Mineur et des Énergies nous relate l'histoire de l'ancienne mine d'uranium et interpelle le visiteur sur ses choix énergétiques et les nouvelles énergies. Saint-Crespin est fière de son appellation « Muscadet Sèvre et Maine », mise en valeur par plusieurs viticulteurs qui vous accueillent dans leurs caves. Saint-Crespin est également fière de son patrimoine naturel : bords de la rivière « La Moine », espace botanique Bikini-Bellevue dont l'accès est gratuit, et de ses coteaux traversés par des sentiers de randonnée répertoriés dans le guide Visorando. Consciente de ses atouts, Saint-Crespin entend mettre en avant un environnement de qualité et préserver son patrimoine.

Source : Site internet de la commune. <https://www.sevremoine.fr/ma-mairie/communes-deleguees/st-crespin-sur-moine/>

DOCUMENT 4

Commune de Sèvremoine : patrimoine industriel

L'identité de la commune de Sèvremoine s'exprime à travers plusieurs spécificités du territoire. Découvrez dans cette page le patrimoine industriel de Sèvremoine.

Dès 2011, Mauges-Communauté a travaillé à la réalisation d'un inventaire des sites majeurs du patrimoine industriel. Avec l'aide du département de Maine-et-Loire et de la région Pays de la Loire, une étude historique et architecturale de plusieurs sites industriels de Sèvremoine a été menée. Elle a donné lieu à :

- Des fiches de l'Inventaire, accessibles en ligne. Celles-ci présentent les bâtiments de production, les maisons d'industriels et d'ouvriers liés aux différentes filières autour du textile, de la chaussure, de l'agro-alimentaire, de l'extraction...
- Un livre-DVD « Regards sur une histoire industrielle » valorisant les sites majeurs du territoire de Sèvremoine a été réédité en 2018. Il met en avant des histoires d'usines et de familles, d'ouvriers et d'industriels.
- Des témoignages constituant une source incontournable de la connaissance de l'histoire industrielle.

Source : Site internet de la commune. <https://www.sevremoine.fr>

DOCUMENT 5

Les compétences de la Communauté d'agglomération Mauges-Communauté

Mauges-Communauté, une communauté d'agglomération pour :

Assurer la compétitivité du territoire

Il s'agit des politiques d'aménagement stratégique et des politiques qui soutiennent l'activité, l'innovation, pour créer de la richesse avec la volonté de créer une dynamique territoriale propre :

- La planification qui donne au territoire une stratégie quant à son positionnement régional et son organisation interne (Schéma de cohérence territoriale).
- Le développement économique comprenant le tourisme.
- L'aménagement numérique.
- Les mobilités.

DOCUMENT 5 (suite et fin)

Garantir la solidarité et la cohésion du territoire

Sa déclinaison vise à investir certaines politiques qui ne peuvent être conduites que collectivement en territoire rural :

- La culture avec la programmation culturelle professionnelle de spectacles vivants, en excluant les services de proximité immédiate relevant de la commune (lecture publique, école de musique...),
- La mise en valeur du patrimoine.
- Les équipements structurants reconnus d'intérêt communautaire.
- La structuration des services de santé.
- L'accueil des gens du voyage, le soutien à la lutte contre l'illettrisme, la contribution au service départemental d'incendie et de secours.

Réaliser des actions d'ampleur

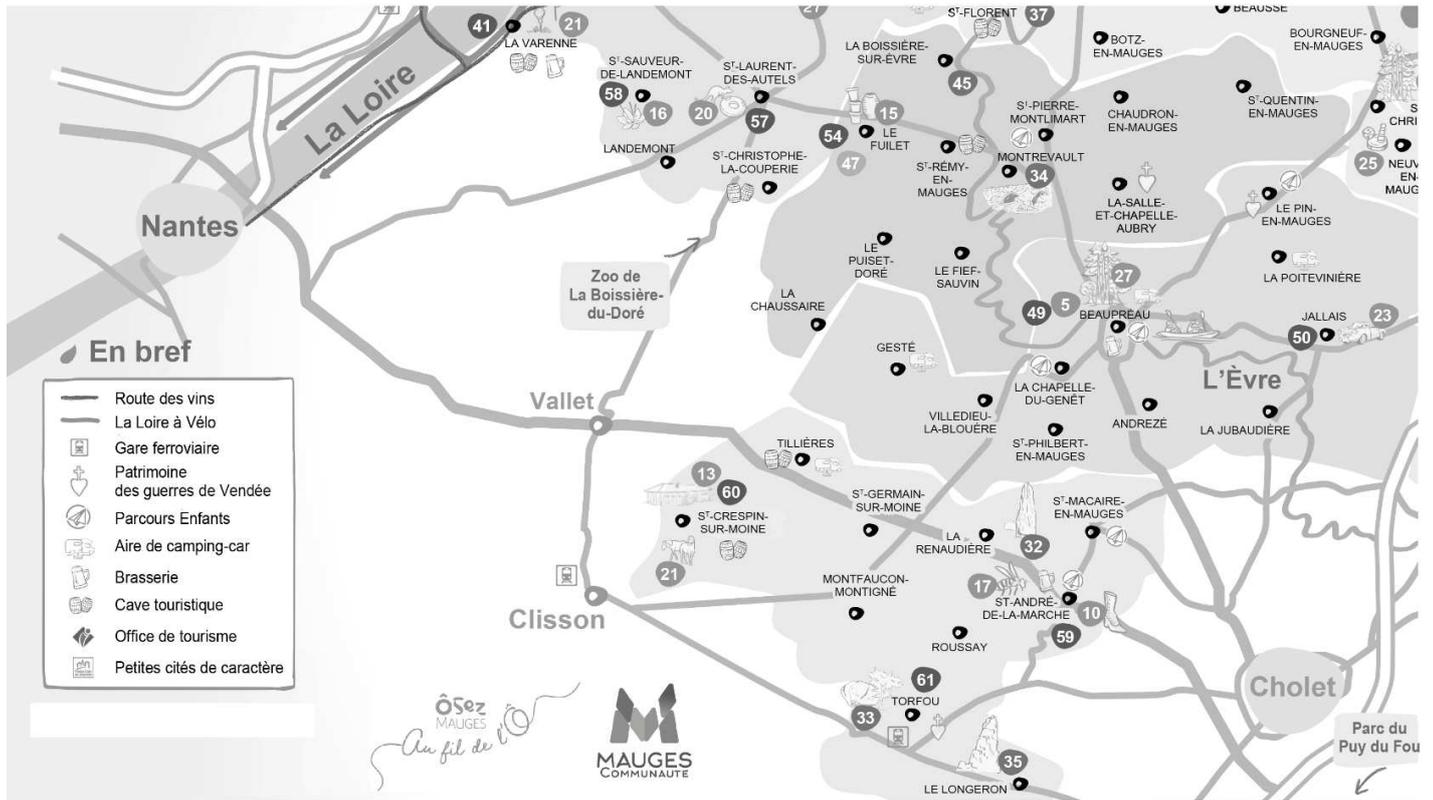
Il s'agit de services ou compétences qui nécessitent un haut niveau d'expertise et de technicité. Ils seront mieux gérés au niveau d'une intercommunalité vaste, car ils correspondent à des périmètres géographiques « imposés », ou parce qu'il y a intérêt à leur donner une taille critique pour produire des économies d'échelle :

- Des actions sur l'environnement : l'eau et la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, la gestion des déchets, la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.
- Des services mutualisés très spécialisés : le droit des sols et le système d'information géographique

Source : Site internet de Mauges-Communauté, <https://www.maugescommunaute.fr/une-communaute/competences/>

DOCUMENT 6

Carte touristique de Mauges-Communauté



Légende : N°10 Musée des métiers de la Chaussure, N°13 Maison du Mineur et des Énergies



Dans une ancienne usine, découvrez l'univers de la chaussure, emblème et produit phare des Mauges située entre Nantes et Cholet, et à 25 km du Puy du Fou.

Source : Site internet touristique de Mauges-Communauté, <https://www.osezmauges.fr/>

DOCUMENT 7

Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2022/2028

Pour soutenir ce secteur d'activité, un « Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs », présente les grandes orientations stratégiques des quatre nouvelles priorités proposées :

- Priorité 1 : Relancer nos entreprises et destinations touristiques, stimuler leurs performances.
- Priorité 2 : Renforcer l'attractivité : investir encore l'international et des relais de croissance sur le marché domestique.
- Priorité 3 : Construire le tourisme de demain.
- Priorité 4 : Anticiper et agir plus ensemble.

Pour soutenir un tourisme culturel et patrimonial, un appel à projets touristiques est lancé par la Région Pays de La Loire.

Contexte et descriptif de l'action :

Notre région bénéficie d'un patrimoine culturel, historique et religieux exceptionnel. Un grand nombre de sites sont déjà ouverts au tourisme, connaissent des fréquentations parfois importantes, mais au vu de l'appétence de nos clientèles nationales, internationales et des ligériens (riverains de la Loire) pour ce type de découvertes, la consolidation de notre offre semble nécessaire.

Un nouveau dispositif de soutien des sites culturels et patrimoniaux sera ainsi proposé pour les accompagner dans leurs investissements touristiques qui devront engager vers l'avenir ces sites historiques, les porter dans leur pleine valorisation auprès de leurs clientèles de demain.

Objectifs de l'action :

- Soutenir les investissements touristiques (scénographies, accueil, services aux clientèles touristiques...) des sites culturels et patrimoniaux ligériens.
- Améliorer la qualité de l'accueil et des visites de nos sites déjà ouverts au tourisme.
- Ouvrir au tourisme de nouveaux sites, pour enrichir notre offre régionale.

Cibles :

- Sites culturels, historiques, parcs et jardins et présentant un potentiel touristique et des projets d'investissement et de développement.

Acteurs partenaires :

- EPCI, Communes, Agence Départementale du Tourisme, Offices de Tourisme...

Impacts / bénéfiques induits :

- Développement des fréquentations des sites culturels et patrimoniaux régionaux.
- Modernisation de nos offres et développement d'une attractivité renforcée.
- Valorisation d'une offre aux évolutions des attentes des clientèles.

Source : Site internet du Conseil Régional

https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2022-06/srdtl_2022-2028.pdf

DOCUMENT 8

Les Mauges. La genèse de la Maison du Mineur et des Énergies

Dernier volet de notre série sur la création, en 2015, du site emblématique du passé minier de Saint-Crespin-sur-Moine, commune nouvelle de Sèvremoine. Ou comment un passage de témoin ne signifie pas la fin, les bénévoles et anciens mineurs de l'association des Vieux chemins crespinois continuant à participer à la vie du site.

Construite dans les années 1950, une ancienne habitation de porion (mineur) est devenue la Maison du Mineur et des Énergies, à Saint-Crespin-sur-Moine (Maine-et-Loire). Alors que la plupart de ces constructions ont presque disparu, celle-ci fait désormais partie du patrimoine. Un témoin de l'époque où l'extraction de l'uranium fit la prospérité économique et sociale de ce territoire des Mauges. Elle comprend aujourd'hui plusieurs espaces, qui offrent aux visiteurs un reflet poignant de ce passé minier, et des découvertes aussi surprenantes les unes que les autres au détour de chaque porte (immersion, scénovision, moments interactifs, etc.).

Bien que dissoute en 2017, l'association des Vieux chemins crespinois, à l'origine de ce noble projet et de cette sauvegarde patrimoniale, peut être fière de son œuvre. La gestion du site a alors été confiée à La Cicadelle, club Nature de la région qui assure des animations pédagogiques.

Des bénévoles toujours actifs :

Ses adhérents ont contribué à créer l'espace botanique qui vaut également le détour. Aujourd'hui, tous sont restés actifs et volontaires pour les visites guidées, l'accueil et l'organisation d'expositions.



La Maison du Mineur et des Énergies, faite de panneaux d'acier caractéristiques, est peinte en jaune, couleur du minerai d'uranium. Bâtie en 1954 par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique), elle a été occupée pendant les quarante ans d'exploitation de l'uranium. Mais quand les mineurs quittent les lieux, il faut trouver une seconde vie au site. Ce sont d'abord les bénévoles de l'association Les chemins Crespinois qui vont fonder la Maison du mineur en 1991. Avant de la léguer à une autre association, La Cicadelle.

Source : Ouest-France, le 23/04/2021 (*Article édité avant la fermeture du site*)

DOCUMENT 9

Les différentes activités proposées par La Maison du Mineur et des Énergies



Maison du Mineur et des Énergies

Laissez-vous guider vers une mine de découverte...

Sur les traces de Louis et de sa petite fille, venez découvrir l'univers de la mine et des énergies renouvelables. Dans cette ancienne maison de mineur, face à la surprenante colline de l'Écarpière, vous en apprendrez davantage sur 40 ans d'extraction minière et sur la vie d'un village marqué par ce bouleversement des années 50.

En visite guidée, avec un animateur, vous serez invités chez Louis, ancien mineur et serez interpellés sur la place des énergies dans votre quotidien.



NOUVELLE SCÉNOGRAPHIE

Une visite originale adaptée tout public:

- Scénographie immersive (extraction minière, l'électricité de la production à la consommation...)
- Parcours extérieur guidé dans les rues de St Crespin sur Moine
- Ateliers à la demande

Infos pratiques :

Tarifs groupes :

- de 15 à 49 personnes : 5,5 €/pers.

- plus de 50 pers : 5 € /pers.

Moins de 15 pers. nous consulter

Gratuité chauffeurs et accompagnateurs

Animations à la carte !

N'hésitez pas à nous contacter

Renseignements et réservation :

T. 02 41 70 04 62

Courriel : contact@maison-mineur-energies.fr

Site internet : www.maison-mineur-energies.fr

Visite guidée :

Durée : 1h15 à 2h30

Réservation possible toute l'année

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Parking autocars

Aire de pique-nique sur site

Salle à disposition en cas d'intempérie

Nombreux sentiers de randonnées depuis la Maison du Mineur et des Énergies.

DOCUMENT 9 (suite et fin)

HORAIRES

De MARS à MI-SEPTEMBRE	DIMANCHES - 15h30 : visite guidée
VACANCES (Zone B, sauf Noël/ voir site Internet pour les dates en juillet-août)	MERCREDIS : - 14h30 : Atelier « Les P'tits scientifiques » (sur réservation) - 16h15 : visite guidée
GROUPES	TOUTE L'ANNÉE sur RDV

TARIFS

TARIFS INDIVIDUELS
Adulte : 6 €
De 6 à 17 ans : 4 €
Gratuit pour les moins de 6 ans
Forfait famille : 18 € (2 adultes + 2 enfants)

TARIFS ANIMATIONS
Atelier « P'tits scientifiques »
de 6 à 11 ans : 6 € (visite incluse)

TARIFS GROUPES (+ 15 PERS)
Adulte : 5,50 € par adulte
Enfant : 3,50 € par enfant

TARIFS GROUPES SCOLAIRES
À partir de 7,50 € par enfant

Règlement par chèque, chèque vacances, espèces (CB non acceptée).

ACCESSIBILITÉ

AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



L'accueil est assuré par les animateurs professionnels de l'association La Cicadelle et les bénévoles. La Cicadelle est une association agréée Jeunesse et éducation populaire.

COMMENT VENIR ?

En voiture : depuis NANTES et CHOLET (30 min)
Depuis ANGERS (1h15) et LA ROCHE-SUR-YON (1h00)
Train + randonnée : depuis la gare de CLISSON
En bus : avec la ligne 34B au départ de CHOLET



À PROXIMITÉ

Camping, hébergements, restaurants, aire de pique-nique, sentiers de randonnée, dégustation dans les caves, Vignes en selle, La Ruche de Mary, Musée des Métiers de la Chaussure

Plus d'infos sur www.sevremoire.fr
guide « Les Bonnes Adresses » et sentiers de randonnée

CONTACTS

22-24 rue de Gaudu
St-Crespin-sur-Moine
49230 Sèvremoine
02 41 70 04 62
contact@maison-mineur-energies.fr



www.maison-mineur-energies.fr



SÈVREMOINE

Source : brochures touristiques 2021 de la Maison du Mineur et des Énergies (avant fermeture)

DOCUMENT 10

Qui pour rouvrir la Maison du Mineur dans les Mauges ?

La question est posée après le départ de l'association La Cicadelle, gestionnaire de la Maison du Mineur et des Énergies de Saint-Crespin-sur-Moine, commune de Sèvremoine (Maine-et-Loire). Ce musée rendant hommage à son passé minier d'extraction de l'uranium proposait aussi des animations pour tous les âges. Mais les différends avec l'équipe municipale, propriétaire des lieux, ont découragé toute poursuite de l'aventure.

Qu'advient-il de la Maison du Mineur et des Énergies, à Saint-Crespin-sur-Moine, qui fait la fierté d'un bassin ayant connu l'apogée de l'exploitation de la mine locale d'uranium ?

À Saint-Crespin-sur-Moine, l'association à l'origine du projet ne voulait pas que son passé minier (extraction d'uranium) tombe aux oubliettes.

Ainsi est née la Maison du Mineur et des Énergies, confiée par la commune pour sa gestion et son animation à l'association vendéenne La Cicadelle, travaillant avec des bénévoles crespinois l'ayant rejointe.

« Vu que l'association a souhaité que le site existe, on considère qu'elle n'a pas à être délégataire et devoir respecter un cahier des charges établi par un élu », explique toutefois le directeur Hervé Gauvrit, cofondateur de La Cicadelle. Une autonomie qui a trouvé ses limites.

Fréquentation en berne

« Après de grands travaux, on a espéré entre 4 et 5 000 entrées par an. Au final, en moyenne, on reste à 2 500 entrées avant Covid », poursuit-il. Chaque partenaire avait entamé une réflexion pour comprendre le pourquoi de cette fréquentation en berne : « Des choses et d'autres ont été essayées, mais les résultats n'étaient pas à la hauteur des espérances. »

Il y a 3-4 ans, un accord avait été trouvé avec la municipalité de Sèvremoine, propriétaire du site, pour avoir un avis extérieur, analyser la situation, identifier les difficultés, etc. « Plusieurs éléments sont ressortis de cet audit : thématique pas très populaire, attirant donc moins de visiteurs, manque de visibilité du lieu (signalisation), communication inadéquate... L'une des propositions était de mieux redéfinir et cibler les activités et les objectifs de l'ancien site minier », rappelle Hervé Gauvrit.

Un audit et puis plus rien

Alors qu'une nouvelle équipe municipale se mettait en place à Sèvremoine, « on s'attendait à pouvoir mettre en œuvre les conseils de l'audit », poursuit le directeur. Mais ça n'a pas fonctionné : « Nous sommes passés d'une situation de partenariat avec la municipalité, qui durait depuis 20 ans, à une mission de prestataire au service de la municipalité ». Une orientation mal vécue par La Cicadelle : « Nous étions dans la démarche de promouvoir un projet porté par d'anciens mineurs et leurs familles bénévoles pour sauver un patrimoine. Nous constatons que le changement d'équipe n'avait pas fait évoluer la problématique. On n'avancait pas ! »

DOCUMENT 10 (suite et fin)

« Regrets et tristesse »

Après plusieurs réunions et tentatives en vue d'établir un partenariat équitable, La Cicadelle a fini par claquer la porte et a rendu les clés. « Nous étions face à des donneurs d'ordres qui nous prenaient pour des exécutants devant leur rendre compte », déplore Hervé Gauvrit.

Un départ au goût amer pour les responsables, « avec beaucoup de regrets et de tristesse car ce projet nous tenait à cœur ».

« Je suis d'accord avec la décision de La Cicadelle, conclut Élisabeth Bourdin, directrice adjointe de la Maison du Mineur et des Énergies. Je me suis investie six années car j'avais à cœur ce projet. Une belle histoire qui mérite de perdurer, une belle aventure humaine. J'aurais aimé que nous travaillions dans un esprit de partenariat pour enrichir mutuellement les activités et faire évoluer le projet. »

Source : Ouest-France le 15/04/2022

(Document modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 11

La Cicadelle, Association d'éducation à l'environnement et au développement durable

Créée en 1992, l'association La Cicadelle a pour but de faire découvrir la nature et d'éduquer à l'environnement tous les publics et en particulier les enfants. Dans un esprit de simplicité, juste avec ce qui nous entoure et sans parti pris, La Cicadelle œuvre depuis plus de 25 ans à la découverte de la nature, à favoriser une éducation à l'environnement pour tout public et en particulier pour les enfants à travers des actions concrètes comme les Clubs Nature (pour les enfants de 6 à 11 ans), les Clubs jeunes Cic'ados, les camps nature été, des animations pour les scolaires et les accueils de loisirs, des actions au service des collectivités. La Cicadelle, c'est en premier lieu une association composée d'un Conseil d'Administration constitué de bénévoles et d'une équipe de salariés.

Une démarche qualité permanente :

La Cicadelle est signataire du référentiel régional de qualité en Éducation à l'environnement, mis en place par le réseau GRAINE Pays de la Loire. Elle s'engage à respecter les critères comme l'écriture d'un projet associatif, la qualité d'une démarche pédagogique, la préparation et l'évaluation des projets d'animation, la formation des salariés, ainsi que la qualité de l'accueil et de l'encadrement des groupes. La Cicadelle est adhérente depuis 2015 à la Fédération des Club Protéger la Nature (FCPN). Notre credo commun est de promouvoir la culture de la nature.

Notre territoire d'action, grand comme les Pays de la Loire, représente presque 200 Clubs Nature en Pays de la Loire (Vendée, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique...), près de 3 000 enfants, qui chaque année participent aux Clubs Nature, plus de 1 200 interventions scolaires par an, 6 antennes locales, 12 animateurs nature professionnels...

Un projet éducatif « Grandeur Nature » :

L'objectif est de vous faire vivre, apprécier la nature, pour mieux la comprendre, pour faire de nous tous les éco-citoyens de demain. Face à ce nouvel enjeu de vivre la nature, de sauvegarder la biodiversité, de sensibiliser à une alimentation saine, au tri des déchets, aux économies d'énergie... La Cicadelle tente d'éveiller les consciences et d'interroger chacun de nous sur ces questions.

Source : Site internet de l'association, <https://cicadelle.org/projet-educatif/>

DOCUMENT 12

Une association « Entreprises et patrimoine industriel » à NANTES

Depuis 1995, l'association Entreprises et Patrimoine industriel fédère les personnes et les entreprises sur une thématique globale : la protection du patrimoine industriel en réaction aux destructions massives de celui-ci dans la région nantaise.

Domaines d'activité : industrie, artisanat, transport, protection et valorisation du patrimoine.

Composée de chefs d'entreprise, d'historiens de l'art, d'urbanistes, d'élus, de sociologues, l'association développe ses activités autour de trois objectifs :

- 1) inciter à la mise en place d'une politique cohérente et globale du patrimoine industriel dans le département et plus particulièrement la région nantaise ;
- 2) faire connaître et mettre en valeur par ses propres actions la richesse du patrimoine industriel dans les domaines urbanistique, historique, technique, social et culturel ;
- 3) ouvrir ce patrimoine aux dimensions scientifique et économique, pour une meilleure compréhension des évolutions techniques et contextuelles.

L'association, en relation avec les intervenants régionaux et nationaux, veut agir dans les domaines de l'architecture industrielle dans son contexte, de la culture d'entreprise dans sa dynamique, des techniques et métiers, de la formation et l'observation à la vie économique, de l'ouverture des entreprises au monde extérieur, de la transmission du savoir-faire, de la valorisation de la recherche auprès du public, de la conservation des matériels industriels comme outils pédagogiques et de la compréhension des nouvelles technologies dans leurs évolutions.

Réalisations :

- des études et recherches par secteurs d'activités ;
- des actions grand public : publications, expositions, conférences, visites d'entreprises, une lettre d'information ;
- des études de faisabilité : Maison de l'Aventure Industrielle et Scientifique ;
- de l'ingénierie du patrimoine.

Source : Site internet de l'association, <http://cths.fr/an/societe>
(cths : Comité des travaux historiques et scientifiques)

DOCUMENT 13

Le Pôle des acteurs du patrimoine est né !

Après plus de deux années de concertation, les acteurs du patrimoine ont donné naissance à leur pôle de coopération et de ressources. Soutenu par la Région et la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, ce pôle a pour ambition de structurer une filière riche de quelque 900 acteurs. Les acteurs du patrimoine disposent désormais de leur propre structure de coopération et de ressources.

Le Pôle des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire a vu le jour le 24 septembre dernier. Fruit des travaux menés dans le cadre de la Conférence régionale consultative de la culture (CRCC), il a pour objet « de favoriser la structuration et la coopération au sein de la filière du patrimoine et de valoriser le patrimoine culturel régional ».

Un besoin de structuration et d'échanges :

La nouvelle présidente se félicite du travail engagé depuis 2016 au sein du comité de pilotage, qui a conduit à la naissance du Pôle. Plus de 100 acteurs représentant des associations, fédérations, organisations professionnelles, entreprises du patrimoine, collectivités locales et institutions publiques, universités et établissements d'enseignement, ont déjà rejoint l'association.

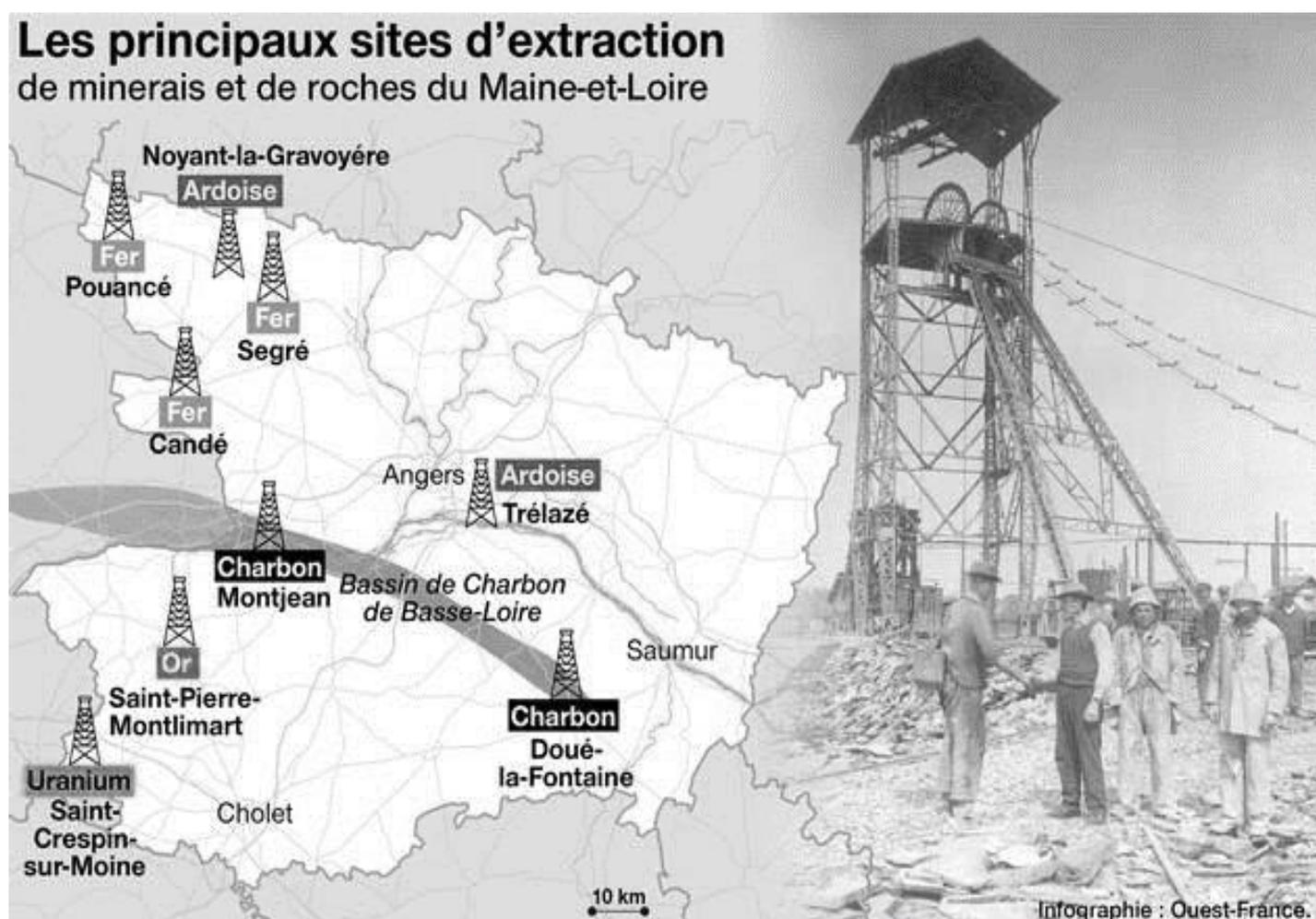
La création de ce pôle est l'aboutissement d'un chantier au long cours engagé par la Région pour mobiliser la filière. Il était nécessaire pour permettre aux acteurs du patrimoine de se fédérer et de se structurer pour travailler de façon concertée, et en complémentarité, à la valorisation et à la défense du patrimoine régional. L'objectif est bien d'offrir l'opportunité aux acteurs de se connaître, d'échanger entre eux, mais aussi de se faire connaître sur le territoire et au-delà. Le Pôle patrimoine permettra également de développer des chantiers transversaux via des groupes de travail thématiques. Le succès du Pôle repose désormais sur la mobilisation des acteurs du réseau.

Source : Site internet du Conseil Régional (Article mis en ligne le 20 mars 2019),
<https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/le-pole-des-acteurs-du-patrimoine-est-ne>

DOCUMENT 14

Les principaux sites d'extraction de minerais et de roches du Maine-et-Loire

Le Maine-et-Loire est un département au riche passé minier. À côté des carrières de pierre, de chaux ou d'ardoise, on y a extrait du fer, de l'or et de l'uranium.



Source : Site internet du quotidien régional Ouest-France

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire>

DOCUMENT 15

Le Voyage à Nantes

Le Voyage à Nantes (VAN) est une Société Publique Locale créée en 2012. VAN est une marque déposée.



Mis en place dans le cadre du volet « culture » de la politique de « marketing territorial » de la ville de Nantes, Le Voyage à Nantes a pour objectifs d'augmenter l'attractivité touristique de la ville et de ses alentours en mettant en lumière différents lieux remarquables et en proposant des visites répertoriées sur de nombreux supports de communication (flyer, site internet...).

Le public visé est constitué des Nantais, qui peuvent redécouvrir leur ville et les différents sites patrimoniaux du sud Loire. D'abord pensé comme éphémère, le Voyage à Nantes s'est vite étendu au vignoble nantais pour une proposition permanente.

De Nantes à Clisson, le parcours permanent du voyage à Nantes propose des visites dépaysantes et pédagogiques variées :

- randonnées dans le vignoble,
- visites de caves,
- visites de différents musées (musée du Vignoble, musée du Papier...), autant d'activités qui ont marqué le territoire,
- visites de châteaux et domaines et villages de caractère,
- découvertes de sites naturels.

Le parcours permanent du Voyage à Nantes cherche à développer son offre touristique en élargissant son territoire d'action et s'attache à promouvoir ses activités tout au long de l'année. Pour ce faire, le VAN a développé un ensemble de supports de communication riches et variés (imprimés et numériques) : affiches, guides, programmes, signalétique, goodies, revues, avec l'assurance d'une diffusion très large... Le VAN réalise également des outils spécifiques tels que les vidéos et la signalétique... Sans oublier qu'il a créé son identité visuelle et conçu sa charte graphique.

Source : <https://www.levoyageanantes.fr/a-voir/le-voyage-permanent/>

(Document modifié pour les besoins de l'épreuve)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.